

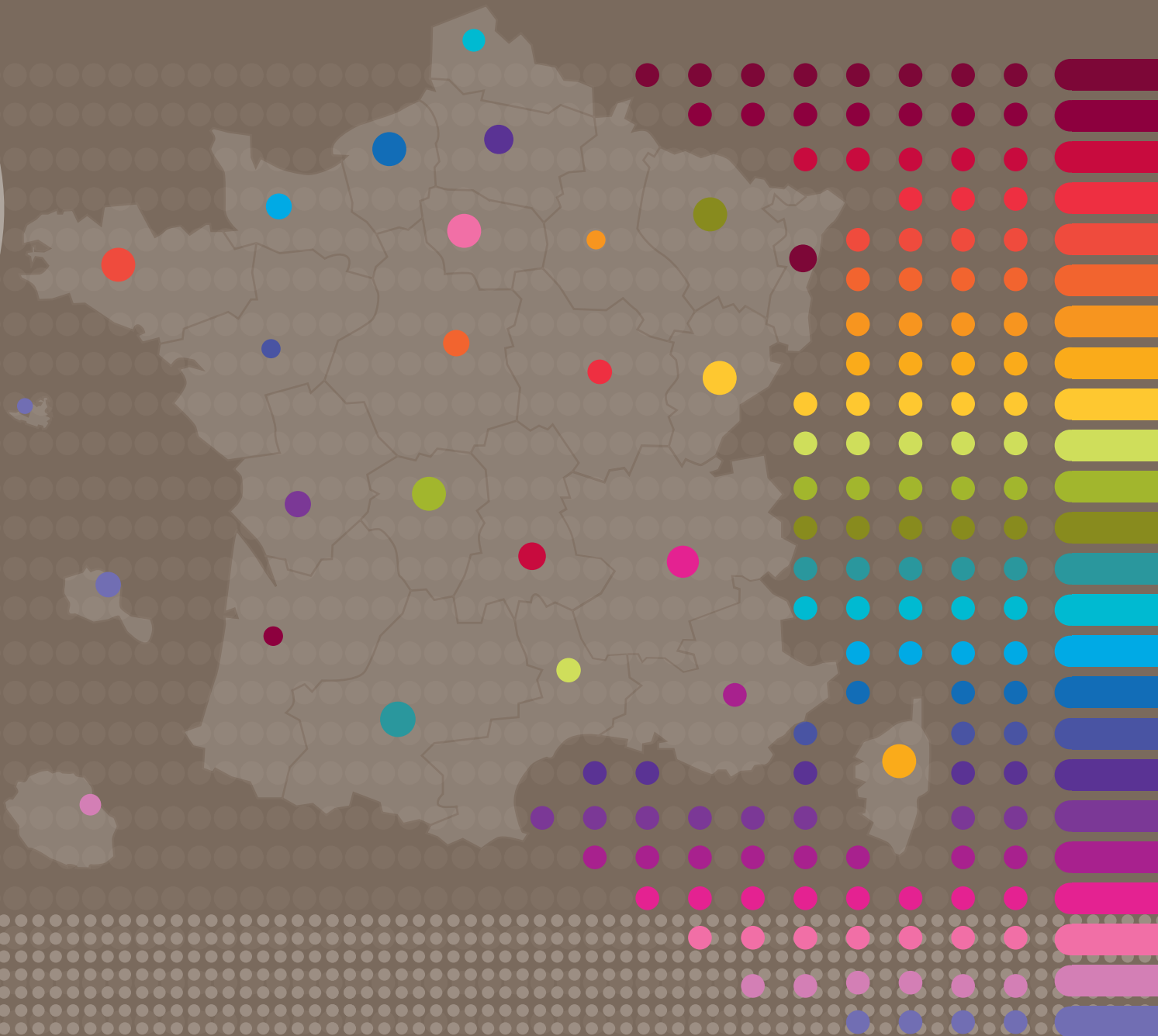
# ATLAS RÉGIONAL


Effectifs d'étudiants  
en 2009-2010

Janvier  
2011



[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)





Cet ouvrage est édité par  
**le ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**  
Sous-direction des systèmes d'information  
et études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directeur de la publication**  
Olivier Lefebvre

**Réalisation / Département des outils  
d'aide au pilotage**  
Yann Caradec  
Patrick Marchegay  
Marie-Hélène Prieur

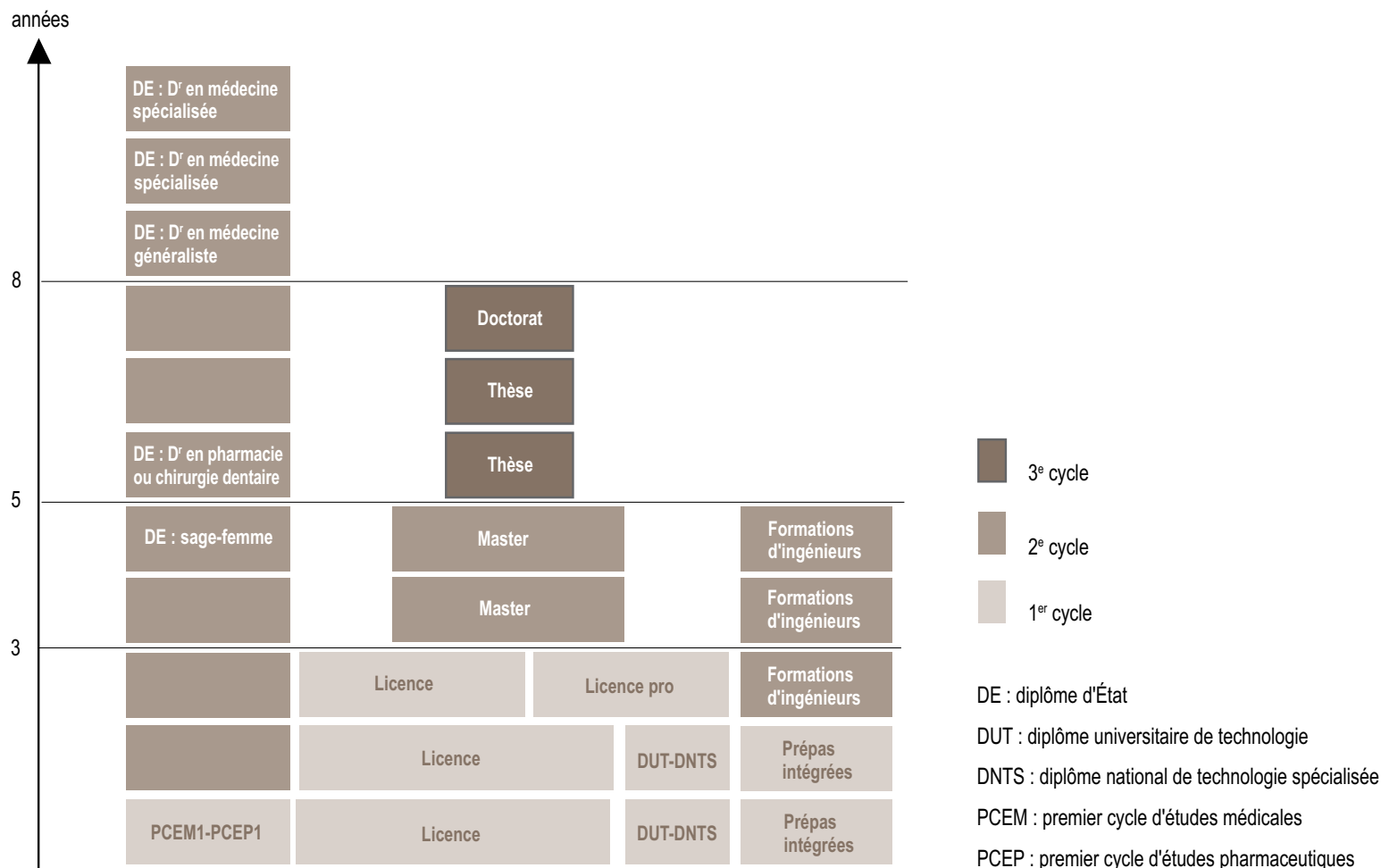
**A contribué à cette édition**  
Bruno Lutinier

**Maquette**  
Marianne Chauveau-Smolka

**Impression**  
Imprimerie Moderne de l'Est

**Vente Depp / DVE**  
61, 65 rue Dutot  
75015 Paris cedex 15

# Présentation des cycles en universités



## AVERTISSEMENT

Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles actuels ne correspondent pas aux cycles des éditions antérieures à 2005-2006, suite à l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européen. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle (article L. 612-1 du Code de l'éducation).

## Comment lire les tableaux

implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	IUFM intégrés aux universités	universités hors IUT et IUFM	grands établissements	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
<b>XX -Département 1</b>																		
<b>Unité Urbaine 1</b>																		
<b>Unité Urbaine 2</b>																		
<b>Unité Urbaine 3</b>																		
Commune 3-1																		
Commune 3-2																		
<b>Unité Urbaine 4</b>																		
<b>Unité Urbaine 5</b>																		
Commune rurale 6																		
<b>Unité Urbaine 7</b>																		
<b>Unité Urbaine 8</b>																		
Commune 8-1																		
Commune 8-2																		
Commune 8-3																		
Commune 8-4																		
<b>Unité Urbaine 9*</b>																		
Commune 9-1																		
<b>XX -Département 2</b>																		
<b>Unité Urbaine 10</b>																		
Commune 10-1																		
<b>Unité Urbaine 9*</b>																		
Commune 9-2																		
Commune 9-3																		
Commune 9-4																		
<b>Unité Urbaine 11</b>																		
<b>Unité Urbaine 12</b>																		
Commune 12-1																		
Commune 12-2																		
Commune 12-3																		
<b>Unité Urbaine 13</b>																		
<b>Unité Urbaine 14</b>																		
<b>Unité Urbaine 15</b>																		
Commune 15-1																		
<b>Total régional</b>																		

Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés en p. 192.

Une unité urbaine, désignée en romain et en gras, est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

Les autres communes, désignées en romain et en maigre, sont classées comme communes rurales.

Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. Les limites définies dans cette édition sont celles du recensement INSEE 1999.

Somme de tous les effectifs d'étudiants formés dans la région, l'unité urbaine ou la commune.

Une même unité urbaine peut s'étendre sur un ou plusieurs départements.

Ces unités sont distinguées par un astérisque lorsque les unités de formation de celles-ci sont situées dans des communes de départements différents.

Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs des universités, des INP, des UT et des autres écoles.

Lorsque des unités de formation existent sur plusieurs communes de l'unité urbaine, le détail communal par structure de formations est également présenté.

Les IUFM sont à présent intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.



## Effectifs d'étudiants en 2009-2010 par région

régions	CPGE	STS et assimilés	IUT	IUFM intégrés aux universités	universités hors IUT et IUFM	grands établissements	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales*	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
Alsace	2 398	6 255	3 993	1 860	44 251				1 531			463	187	1 555	4 109	1 005	67 607	3 087
Aquitaine	3 021	11 405	5 349	2 713	63 053	1 789			1 563			7 094	829	1 752	6 452	1 068	106 088	3 724
Auvergne	1 389	5 163	2 897	874	25 388				1 227			1 707	1 646	759	2 985	542	44 577	2 148
Bourgogne	1 782	5 470	2 771	1 428	22 698	527			384			1 902	279	320	3 395	607	41 563	1 909
Bretagne	3 757	14 005	6 603	2 250	59 504				6 264	419	1 573	2 374	716	2 403	6 017	3 917	109 802	6 937
Centre	2 289	7 619	4 348	2 177	30 568				1 050			1 545	83	742	5 180	240	55 841	2 557
Champagne-Ardenne	1 226	5 496	3 125	1 434	17 314			2 402	591			5 141		264	2 520	295	39 808	2 364
Corse	99	487	432	27	3 255							100	129		355	80	4 964	
Franche-Comté	992	4 632	2 683	1 142	16 074			2 433	847			398		195	2 544	324	32 264	2 913
Languedoc-Roussillon	2 289	10 496	4 068	2 728	59 160				1 700		112	3 844	163	1 629	5 134	1 742	93 065	2 642
Limousin	476	3 221	1 779	563	11 849				579			116		115	2 218	212	21 128	1 057
Lorraine	2 434	8 666	5 506	2 489	40 539		3 638		2 174			1 439	174	1 182	6 165	833	75 239	6 261
Midi-Pyrénées	3 538	11 160	6 555	2 572	62 243	33	3 417		6 546		2 652	4 869	185	1 672	4 526	3 643	113 611	8 908
Nord-Pas-de-Calais	5 340	18 378	7 762	4 589	86 283				6 464		6 018	6 723	483	3 086	11 933	2 137	159 196	8 814
Basse-Normandie	1 244	4 918	2 916	1 370	19 967				1 186			1 109	20	290	2 872	850	36 742	1 405
Haute-Normandie	1 547	5 832	4 096	1 643	25 419				3 262			4 458	189	983	3 878	1 120	52 427	3 635
Pays de la Loire	4 132	16 234	5 776	2 273	54 657				7 140		7 092	5 411	191	3 339	5 613	3 117	114 975	8 459
Picardie	1 164	6 096	2 890	1 792	17 766			3 722	2 423			1 453	37	186	4 495	637	42 661	4 854
Poitou-Charentes	1 268	5 425	3 171	1 513	26 397				1 527			3 460	230	471	3 138	332	46 932	1 895
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 558	16 080	8 116	4 583	94 525	100			2 569		95	10 356	126	3 941	9 068	2 255	157 372	4 596
Rhône-Alpes	8 146	23 100	14 643	5 467	132 571	4 370			10 709	1 510	4 417	13 041	753	6 197	12 690	7 257	244 871	16 583
<b>Total province</b>	<b>54 089</b>	<b>190 138</b>	<b>99 479</b>	<b>45 487</b>	<b>913 481</b>	<b>6 819</b>	<b>7 055</b>	<b>8 557</b>	<b>59 736</b>	<b>1 929</b>	<b>21 959</b>	<b>77 003</b>	<b>6 420</b>	<b>31 081</b>	<b>105 287</b>	<b>32 213</b>	<b>1 660 733</b>	<b>94 748</b>
Île-de-France	25 726	43 092	17 818	12 031	331 975	29 141			23 480	2 277	4 179	39 047	1 958	35 054	29 063	22 459	617 300	27 249
<b>Total métropole</b>	<b>79 815</b>	<b>233 230</b>	<b>117 297</b>	<b>57 518</b>	<b>1 245 456</b>	<b>35 960</b>	<b>7 055</b>	<b>8 557</b>	<b>83 216</b>	<b>4 206</b>	<b>26 138</b>	<b>116 050</b>	<b>8 378</b>	<b>66 135</b>	<b>134 350</b>	<b>54 672</b>	<b>2 278 033</b>	<b>121 997</b>
Guadeloupe	386	1 771	106		5 468									30	673	642	9 076	
Guyane	57	348	148		1 568										165	403	2 689	
Martinique	348	1 898	123		5 200						102		85	467	719	8 942		
La Réunion	529	3 073	465	1 000	10 194						151		229	1 510	170	17 321	111	
<b>Total DOM</b>	<b>1 320</b>	<b>7 090</b>	<b>842</b>	<b>1 000</b>	<b>22 430</b>							<b>253</b>		<b>344</b>	<b>2 815</b>	<b>1 934</b>	<b>38 028</b>	<b>111</b>
<b>Total France hors COM</b>	<b>81 135</b>	<b>240 320</b>	<b>118 139</b>	<b>58 518</b>	<b>1 267 886</b>	<b>35 960</b>	<b>7 055</b>	<b>8 557</b>	<b>83 216</b>	<b>4 206</b>	<b>26 138</b>	<b>116 303</b>	<b>8 378</b>	<b>66 479</b>	<b>137 165</b>	<b>56 606</b>	<b>2 316 061</b>	<b>122 108</b>
Collectivités d'outre-mer	179	1 719		589	5 143						214	75			197		8 116	
<b>Total France entière</b>	<b>81 314</b>	<b>242 039</b>	<b>118 139</b>	<b>59 107</b>	<b>1 273 029</b>	<b>35 960</b>	<b>7 055</b>	<b>8 557</b>	<b>83 216</b>	<b>4 206</b>	<b>26 352</b>	<b>116 378</b>	<b>8 378</b>	<b>66 479</b>	<b>137 165</b>	<b>56 803</b>	<b>2 324 177</b>	<b>122 154</b>
Étranger					40												40	
<b>Total général</b>	<b>81 314</b>	<b>242 039</b>	<b>118 139</b>	<b>59 107</b>	<b>1 273 069</b>	<b>35 960</b>	<b>7 055</b>	<b>8 557</b>	<b>83 216</b>	<b>4 206</b>	<b>26 352</b>	<b>116 378</b>	<b>8 378</b>	<b>66 479</b>	<b>137 165</b>	<b>56 803</b>	<b>2 324 217</b>	<b>122 154</b>

\* effectifs de l'année 2008-2009

# CORSE

## Enseignement supérieur

4 964 étudiants inscrits en 2009-2010, accueillis dans 5 sites d'enseignement supérieur dont 1 site ayant une ou plusieurs implantations d'universités. Parmi les étudiants, 97,2 % sont inscrits dans le secteur public et 74,8 % en université (IUT et IUFM compris).

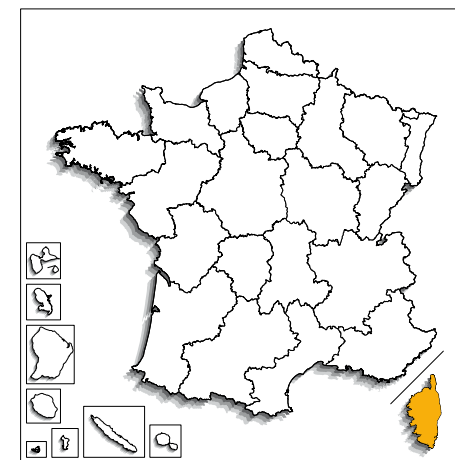
### évolution du nombre d'étudiants

	2004	2009	
Corse	5 129	4 964	- 3,2 %
France métro. + DOM	2 269 703	2 316 061	+ 2,0 %
poids de la région	0,2 %	0,2 %	

### bacheliers - session 2009

	effectifs de bacheliers				évolution depuis 2004	taux de réussite au bac	bacheliers en proportion dans une génération	taux d'inscription des bacheliers dans l'ens. sup.*
	généraux	technologiques	professionnels	ensemble				
Corse	1 186	498	315	1 999	+ 11,2 %	83,6 %	61,6 %	69,7 %
France métro. + DOM	286 762	131 602	120 728	539 092	+ 8,2 %	86,2 %	65,6 %	74,5 %

\* Taux calculé pour les étudiants dont on connaît la région d'obtention du baccalauréat. Le taux national ainsi obtenu (numérateur et dénominateur calculés sur un même champ) permet les comparaisons entre régions mais il est plus faible (74,5 %) que le taux national réel calculé sans tenir compte de la région d'obtention du baccalauréat (77,8 %).



## Population

### population sans doubles comptes

299 209 habitants en 2007, soit

0,5 % de la population de la France \*

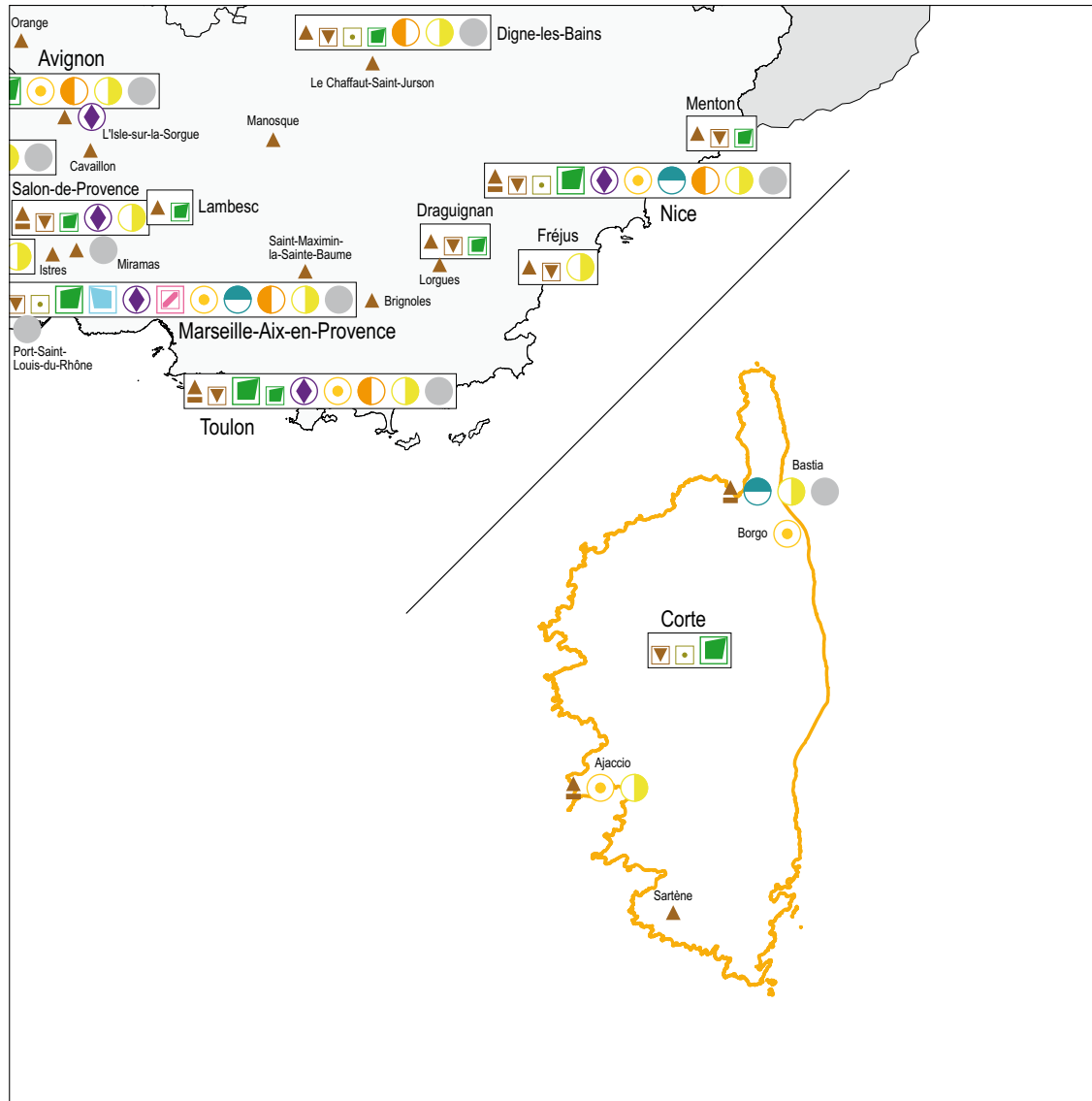
35 habitants au km<sup>2</sup>

\* métropole + DOM

### évolution et poids des 17-25 ans

	2003	2008	
Corse	27 438	31 389	+ 14,4 %
France métro. + DOM	7 153 236	7 361 155	+ 2,9 %
poids de la région	0,4 %	0,4 %	

## Filières de l'enseignement supérieur en 2009-2010



### Types de filières par unité urbaine

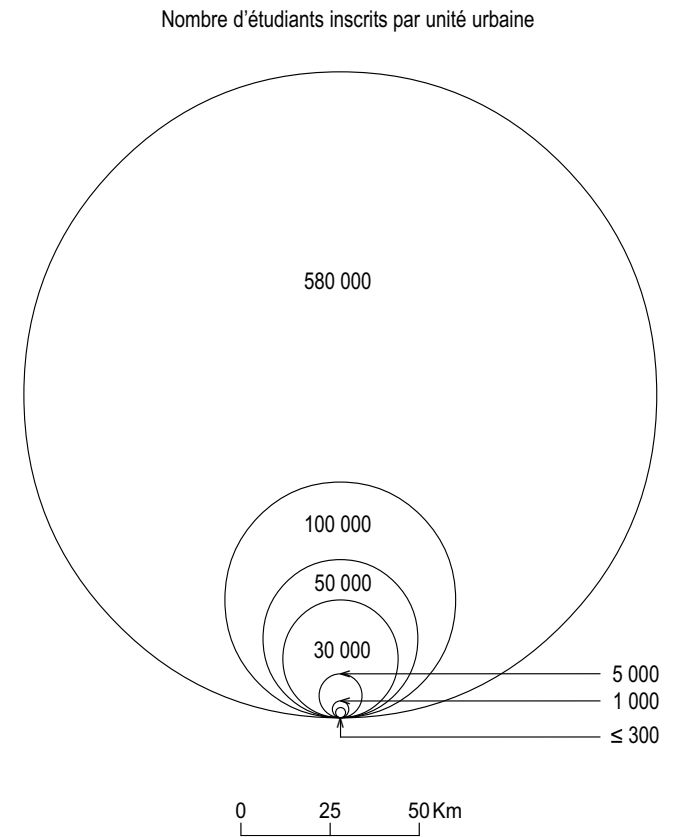
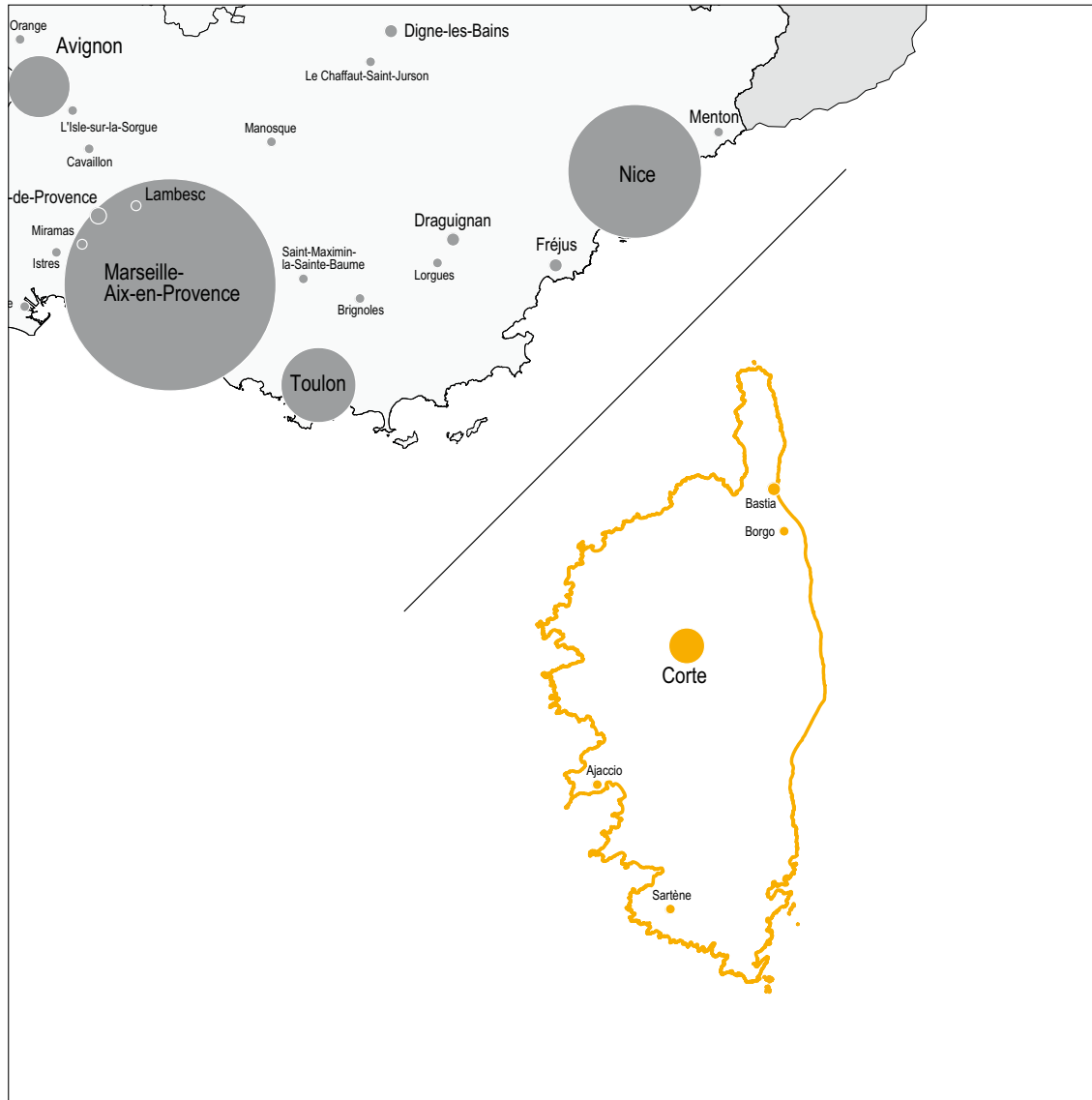
- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▼ Instituts universitaires de technologie - IUT
- ◻ Instituts universitaires de formation des maîtres intégrés aux universités - IUFM
- Sièges d'universités
- Sites secondaires d'universités
- Sièges de grands établissements
- Sites secondaires de grands établissements
- Sièges d'instituts nationaux polytechniques - INP
- Sites secondaires d'instituts nationaux polytechniques - INP
- Sièges d'universités de technologie - UT
- Sites secondaires d'universités de technologie - UT
- ◆ Autres formations d'ingénieurs
- Écoles normales supérieures - ENS
- Établissements universitaires privés
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- Universités étrangères

Le cartouche blanc indique le caractère universitaire du site

0 25 50 Km

# Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010

# CORSE



## Effectifs d'étudiants inscrits en universités en 2009-2010

### nombre d'étudiants inscrits dans les universités, par établissement et par unité urbaine

établissements par unité urbaine	effectifs par cycle			dont formations				total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	IUFM	ingénieurs	santé	
Corse	2 486	1 056	172	432	27		151	3 714
<i>Corse</i>	2 486	1 056	172	432	27		151	3 714

# CORSE

## Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010

implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	IUFM intégrés aux universités	universités hors IUT et IUFM	grands établissements	instituts nationaux polytechniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles paramédicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
2A - Corse-du-Sud	68	203										49			170		490	
Ajaccio	68	161										49			170		448	
Sartène		42															42	
2B - Haute-Corse	31	284	432	27	3 255							51	129		185	80	4 474	
Bastia	31	284											129		185	80	709	
Borgo												51					51	
Corte			432	27	3 255												3 714	
Corse	99	487	432	27	3 255							100	129		355	80	4 964	

# Annexes

- Définitions
- Lexique
- Sigles
- Abréviations

## Définitions

	sources	champs des données
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MENJVA ou des autres ministères.
Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilés	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENJVA ou des autres ministères.
Instituts Universitaires de Technologie (IUT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités dans les formations de DUT, post-DUT ou DNTS.
Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) intégrés aux universités	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les IUFM intégrés aux universités. Les IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique n'étant pas intégrés à une université, leurs effectifs sont reportés dans la colonne autres écoles de spécialités diverses.
Universités (hors IUT et IUFM)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DAEU, enseignement à distance, y compris les formations d'ingénieurs, non compris les étudiants en formations DUT et assimilés et dans les IUFM. Depuis 2008-2009, les effectifs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10) sont désormais comptabilisés dans les autres formations d'ingénieurs.
Grands établissements	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante) dans 14 grands établissements soit Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
Instituts nationaux polytechniques (INP)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les INP de Nancy et de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Universités de technologie (UT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les UT de Belfort-Montbéliard, Compiègne et Troyes, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Autres formations d'ingénieurs	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10), des écoles publiques sous tutelle du MESR (Ecoles centrales hors Paris, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
Écoles Normales Supérieures (ENS)	SIES : système d'information SISE	Toutes formations de ces écoles.
Établissements d'enseignement universitaire privés	SIES : système d'information SISE	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	SIES : enquête n°26 et SISE	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
Écoles juridiques et administratives	SIES : enquête n°26	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
Écoles supérieures art et culture	SIES : enquête n°48	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.
Écoles paramédicales et sociales	Ministère en charge de la santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles. Données provisoires, données de 2008-2009 reconduites en 2009-2010.
Autres écoles de spécialités diverses	DEPP : système d'information SCOLARITE SIES : enquête n°18 SIES : enquête n°26 Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
Population	INSEE : recensement de la population 2007	Somme des populations municipales des communes qui composent une région.
Population des 17-25 ans	INSEE : estimation de population	Estimation de la population âgée de 17 à 25 ans au 1 <sup>er</sup> janvier. Données provisoires en 2008.



## définitions

<b>Premier, deuxième et troisième cycle</b>	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
<b>Bacheliers en proportion dans une génération</b>	Proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.
<b>Commune rurale</b>	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
<b>Commune urbaine</b>	Commune appartenant à une unité urbaine.
<b>Formations d'ingénieurs</b>	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
<b>Formations d'ingénieurs universitaires</b>	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat (ex. NFI), y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
<b>Grands établissements</b>	Ensemble de 14 Grands établissements suivants : Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
<b>Population</b>	Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
<b>Site d'enseignement supérieur</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
<b>Site d'enseignement supérieur universitaire</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités).
<b>Site secondaire</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités) hors du site siège.
<b>Site siège</b>	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'une université et assimilé.
<b>Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur</b>	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
<b>Taux de réussite au baccalauréat</b>	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
<b>Unité urbaine</b>	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'INSEE en 1999.
<b>Universités</b>	Ensemble des 81 universités publiques y compris le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

## Sigles

<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CNAM</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>COM</b>	Collectivités d'outre-mer
<b>CPGE</b>	Classe préparatoire aux grandes écoles
<b>CUFR</b>	Centre universitaire de formation et recherche
<b>DEPP</b>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
<b>DGESIP</b>	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
<b>DGRI</b>	Direction générale pour la recherche et l'innovation
<b>DMA</b>	Diplôme des métiers d'art
<b>DNTS</b>	Diplôme national de technologie spécialisée
<b>DOM</b>	Départements d'outre-mer
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie
<b>EHESS</b>	Ecole des hautes études en sciences sociales
<b>ENS</b>	Ecole normale supérieure
<b>ENSAM</b>	Ecole nationale supérieure des arts et métiers
<b>IEP</b>	Institut d'études politiques
<b>INALCO</b>	Institut national des langues et civilisations orientales
<b>INP</b>	Institut national polytechnique
<b>INSA</b>	Institut national des sciences appliquées
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>IUFM</b>	Institut universitaire de formation des maîtres
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>MENJVA</b>	Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
<b>MESR</b>	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
<b>NFI</b>	Nouvelle formation d'ingénieur
<b>PACA</b>	Provence – Alpes-Côte-d'Azur
<b>SIES</b>	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
<b>SISE</b>	Système d'information sur le suivi des étudiants
<b>STS</b>	Section de techniciens supérieurs
<b>UT</b>	Université de technologie

## Abréviations

<b>adm.</b>	administratives
<b>archit.</b>	architecture
<b>ass.</b>	assimilés
<b>éc.</b>	écoles
<b>ens.</b>	enseignement
<b>form.</b>	formations
<b>ing.</b>	ingénieurs
<b>métro.</b>	métropolitaine
<b>min.</b>	ministères
<b>soc.</b>	sociales
<b>sup.</b>	supérieur
<b>univ.</b>	université ou universitaire